

La Lettre

n°35

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

Façonner l'agriculture de demain

La session extraordinaire du Conseil général consacrée aux États généraux de l'agriculture s'est tenue fin novembre à l'Agropole. Elle marque une étape majeure de la démarche de concertation, engagée il y a plus d'un an, avec l'ensemble du monde agricole. C'est avec fierté et espoir que nous avons présenté à cette occasion les grandes orientations de notre politique agricole 2012-2020.

Comme pour la mise en place du Schéma de développement économique, la nouvelle politique culturelle ou encore la Commission départementale de la démographie médicale, j'ai fait le choix d'une démarche de concertation approfondie. Une démarche volontaire et risquée, qui consiste à associer tous les acteurs concernés, pour établir un bilan des forces et des faiblesses de notre action ; et faire des propositions.

La nouvelle politique agricole est donc le fruit de plusieurs mois d'échanges avec les responsables agricoles et constitue assurément une réponse adaptée aux réalités du terrain.

Je veux saluer l'engagement et l'implication de la profession agricole Lot-et-garonnaise dans ce travail d'analyse et de prospective. Notre agriculture est diverse. Cette diversité constitue un atout pour peu que toutes les filières se parlent, se rencontrent et construisent ensemble des projets d'avenir. L'innovation naît toujours de la rencontre de la diversité.

L'agriculture doit faire face à des défis

majeurs, des contraintes de plus en plus importantes qui fragilisent cette activité majeure pour notre département.

La majorité départementale est consciente que l'action du Conseil général et celle des collectivités locales ne peuvent, à elles seules, être déterminantes. Pour autant, nous avons une responsabilité envers l'ensemble du monde agricole auquel nous sommes profondément attaché et que nous entendons préserver.

Aussi, malgré un contexte financier extrêmement contraint, je proposerai une augmentation du budget de l'agriculture lors de l'examen du budget primitif 2012.

Parmi les 7 grandes orientations et les 55 fiches actions de la nouvelle politique agricole, je retiendrai l'élaboration d'un projet pilote pour l'adaptation au changement climatique qui devra nous permettre de développer notre ressource en eau et de mieux l'utiliser. Le travail sur la coexistence des différentes filières qui ont parfois des intérêts contradictoires s'annonce passionnant. Enfin, la volonté de développer la formation et l'innovation apparaît prometteuse.

Nous savons d'ores et déjà que certains membres des commissions de travail ont pris l'initiative de projets. Nous sommes heureux d'avoir contribué à leur émergence, et nous souhaitons que cette dynamique soit entretenue, avec le soutien actif du Conseil général.

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

2

LE POINT SUR

- Les États généraux de l'agriculture

3

ZOOM SUR

- La modernisation des infrastructures routières
- Le désengorgement de Villeneuve-sur-Lot

TRAVAUX ROUTIERS

4

À NOTER

- Agropole : le fabuleux destin des *Sojamiens*
- Irrigation et retenues collinaires

Directeur de la publication :
Pierre Camani

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Conseil général 

LE POINT SUR

AGRICULTURE

Donner à l'agriculture un nouvel élan

Dans un département comme le nôtre, un modèle agricole moderne et garant d'une occupation harmonieuse du territoire doit être défendu. Pour cela, le Conseil général a lancé, il y a maintenant plus d'un an, les États généraux de l'agriculture (EGA), vaste démarche de concertation et de prospective, qui a donné naissance à la nouvelle politique agricole 2012-2020, présentée en session plénière à l'Agropole fin novembre 2011.



Quatre questions à Raymond Girardi, vice-président en charge de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement.

Quelle a été la démarche des États généraux de l'Agriculture ?

Les EGA ont été lancés en octobre 2010. Ils se sont déroulés selon trois étapes : d'abord, un état des lieux permettant un diagnostic de nos forces et faiblesses ; ensuite, un bilan lucide et courageux des interventions et régimes d'aides du Département ; enfin, une synthèse des propositions émanant de cinq groupes thématiques auxquels participaient plus de 120 professionnels du monde agricole. Cette démarche est inédite et confirme le choix qui est le nôtre, le choix de la concertation. C'est aux côtés des acteurs du monde agricole que le Conseil général a souhaité relever les défis d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain.



Quel est le poids de ces questions dans un département comme le nôtre ?

Le Conseil général a tenu à dissocier la démarche « EGA » de l'adoption du Schéma de développement économique en 2009. En effet, l'agriculture, qui occupe 54 % de la superficie du territoire et emploie 7,5 % de la population active, méritait d'avoir « ses » États généraux. Elle est identitaire en Lot-et-Garonne, même si aujourd'hui le secteur souffre. Il est mis en péril par une perte consécutive d'espaces agricoles ; il doit améliorer sa communication et relever le défi du changement climatique et de l'irrigation ; enfin, il reste dépendant de marchés fluctuants, surtout en ces temps d'instabilité financière.

Pouvez-vous nous présenter les deux documents « La politique agricole - Programme d'actions 2012-2020 » et « Synthèse des EGA » (cf. vignette ci-contre) ?

Fruit d'un travail soutenu des services et des forces vives du territoire, ils constituent à la fois une photographie précise de notre agriculture et un outil de travail pour les années à venir. Le Programme d'actions qui a été présenté le 21 novembre se décline en 7 grandes orientations (www.cg47.fr la nouvelle politique agricole), elles-mêmes spécifiées grâce à 55 fiches actions. Chacune d'entre elles décrit le contexte dans lequel le dispositif

s'inscrit, l'objectif qu'il poursuit, les partenaires financeurs, le calendrier de sa mise en œuvre et, dans la mesure du possible, l'enveloppe budgétaire allouée.

Comment envisagez-vous l'avenir de l'agriculture ?

J'ai confiance dans la capacité de réactivité de notre agriculture et de la gouvernance locale. Lors de ces EGA, des idées originales ont pu émerger. Il nous incombe à présent d'évaluer cette politique et surtout de continuer de soutenir cette dynamique extrêmement positive pour l'ensemble des professionnels du monde agricole.



Ce qu'ils en ont pensé...

> **Yves Guibert**, président du Civam Agrobio 47, ancien éleveur, aujourd'hui arboriculteur bio - membre du groupe Coexistence et convergence des différentes formes d'agriculture :

« Je m'attendais à un pugilat entre les représentants des différentes filières (rires). Or le dialogue, notamment avec les semenciers, a été fluide et riche. Nous avons réalisé que nombre de problèmes peuvent être résolus par la parole. Nous avons convenu entre nous d'établir une charte, toujours sous l'autorité morale du Conseil général. En bref, à présent, nous communiquons et c'est un grand pas en avant ! »

> **Lionel Giraudeau**, directeur de Blonde d'Aquitaine, agronome - membre du groupe Économie des filières :

« Que du positif ! Prosaïquement, cela nous force à prendre le temps de nous retrouver et d'échanger. Surtout, nous nous sommes aperçus que les problématiques de chaque filière sont semblables et que les solutions sont donc transposables. Prenez l'exemple de la fraise et de la tomate, qui ont su, à partir de produits basiques, communs, créer une myriade de variétés. À nous de faire preuve, aussi, d'imagination pour booster les ventes. »

ZOOM SUR

RN 21 ET DÉVIATION DE VILLENEUVE

Moderniser les infrastructures routières

L'objectif du Programme de développement et de modernisation des itinéraires routiers (PDMI), adopté en 2009, est d'améliorer à la fois la desserte des pôles économiques et la sécurité routière. Parmi les opérations inscrites au PDMI figure l'aménagement 2 x 2 voies de la RN 21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, dont le cadre de financement a été signé le 2 décembre dernier en Préfecture.



Le 2 décembre, Patrick Stefanini, préfet de la région Aquitaine, Pierre Camani, président du Conseil général et sénateur de Lot-et-Garonne, Jérôme Cahuzac, député-maire de Villeneuve-sur-Lot, Patrick Cassany, président de la Communauté de communes du Grand Villeneuvois (CCGV) et Jean Dionis du Séjour, président de la Communauté d'agglomération d'Agen (CAA), actaient dans le cadre d'une convention le financement de la réalisation de l'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot. Cette convention fixe les conditions selon lesquelles l'État, le Conseil général, la CAA et la CCGV participent au financement de la réalisation de l'aménagement de la RN 21 aux abords de Monbalen (3,3 km) et de La Croix-Blanche (3,5 km). Ces travaux seront réalisés dans la continuité de la déviation de Saint-Antoine-de-Ficalba et des virages de Pujols mis en service à l'été 2010.

D'un coût total de 30 M€, 40 % seront assumés par les collectivités locales selon la répartition suivante :

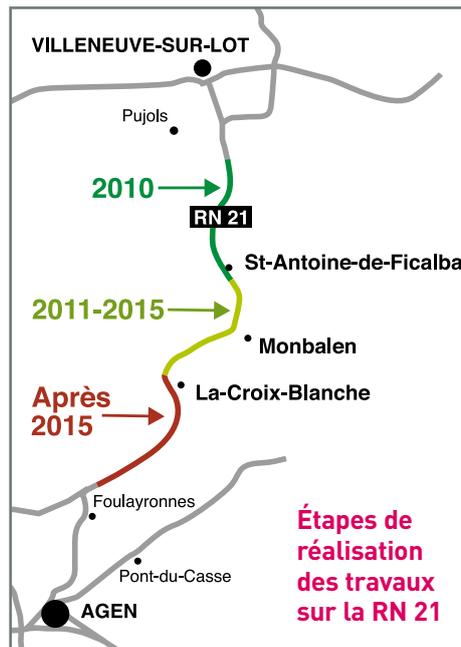
> Conseil général : 26,04 %, soit 7,812 M€

> CAA : 11,40 %, soit 3,420 M€

> CCGV : 2,56 %, soit 0,768 M€

Les 18 M€ restants, soit 60 % du coût total, sont à la charge de l'État, maître d'œuvre du chantier.

L'ensemble des travaux de la RN 21 contribuera à fiabiliser la sécurité routière des usagers de cet axe routier. À noter également le gain de temps entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, un élément essentiel au développement de l'activité économique du bassin villeneuvois.



Déviations de Villeneuve : désengorgement du centre-ville



Depuis plusieurs années, Villeneuve-sur-Lot souffre d'un trafic très important en son centre. Face à ce constat, il a été décidé, il y a plus de dix ans, de réaliser une déviation par le sud-ouest de la ville. Les travaux ont redémarré fin septembre. D'une longueur de 4,2 km, le contournement reliera la RN 21 à la D 911, en passant par le bas de Pujols.



Réparti en quatre tranches, le programme, entièrement financé par le Conseil général, a un coût global de 15 M€. La mise en circulation, après travaux de rétablissement et terrassement, est espérée pour l'été 2013.



Moirax

Jusqu'au 23 décembre, D 268 : travaux d'enfouissement du réseau électrique. Alternat par feux. Travaux : ETPM.

Calonges

Jusqu'au 23 décembre, D 143 : travaux d'assainissement des eaux usées. Alternat par feux. Travaux : Cousin Pradere.

Sauveterre-Saint-Denis / Lafox

Jusqu'au 31 décembre, D 308, sur le pont suspendu sur la Garonne : réparation et remise en peinture. Ouvrage interdit à la circulation. Déviation : D 813, avenue de Colmar, D 305, 17, 129, 308. Travaux : Demathieu et Bard.

Samazan / Sainte-Marthe

Jusqu'au 31 décembre, D 289 : réfection du pont sur l'Avance. Route barrée. Déviation : D 933, D 6. Travaux : BTPS / Eurovia. Estimation : 371 000 €.

Villéral / Rives

Jusqu'au 3 janvier, D 207 : aménagement de la RD 67. Alternat par feux (à certains moments). Travaux : Eiffage.

Caumont-sur-Garonne

Jusqu'au 1^{er} février, D 143 : aménagement de la traverse. Travaux : Malet.

Saint-Pardoux-Isaac

Jusqu'au 18 mars, D 933 : aménagement de la Traverse et effacement des réseaux électriques et France Télécom. Alternats. Travaux : Eurovia, Malet et Spie.

Villeneuve-sur-Lot

Jusqu'au 26 septembre 2012, D 911 : déviation Sud Ouest de Villeneuve sur Lot - Rétablissement des voies transversales. Travaux : NGE Génie civil.

■ À NOTER

Agropole : le fabuleux destin des *Sojamiens*

Le 25 novembre, l'éco-usine agroalimentaire *Le Sojami* dirigée par Jean-James Garreau a dévoilé son nouvel espace à l'Agropole, véritable « show-room » des technologies environnementales. La visite des 1 000 m² de locaux (contre 400 m² précédemment), en présence d'Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, a réuni entre autres Jérôme Decours, sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, Pierre Camani, président du Conseil général et sénateur de Lot-et-Garonne, Jean-Alain Mariotti, président de la CCIT 47, Henri Tandonnet, sénateur de Lot-et-Garonne et Jacques Bilirrit, vice-président du Conseil général et président d'Agropole Services.

Le Sojami est devenue un modèle de réussite commerciale et d'innovation. L'entreprise décline autour de son produit phare le « fromage végétal » de nombreux aliments (pâtes à tartiner, glaces), tous issus d'un soja bio et local.



Irrigation et retenues collinaires

À l'occasion d'une visite de terrain sur l'exploitation d'Yves Bertrand, producteur de plants de fraisiers à Sainte-Marthe, Raymond Girardi, vice-président du Conseil général en charge de l'Agriculture et Jean-Luc Barbe, conseiller général du Mas-d'Agenais, ont présenté les mesures adoptées lors de la session extraordinaire dédiée aux États généraux de l'agriculture (voir page 2) en termes de retenues collinaires.

Après l'adoption du Plan départemental pour les plans d'eau avec les services de l'État et de la Chambre d'agriculture, le Conseil général révisé son intervention.

Il met tout en œuvre pour favoriser le développement de la ressource en eau (ici, aménagement individuel en eau de nouvelle génération).



MAJORITÉ

Après avoir rassemblé pendant plus d'un an l'ensemble du monde agricole, les États généraux de l'agriculture se sont conclus le 21 novembre par l'adoption de la nouvelle politique agricole du Conseil général.

Devant une opposition toujours incapable de formuler la moindre proposition, préférant la polémique stérile au débat sur un sujet pourtant essentiel comme l'agriculture, c'est une politique entièrement revue qui a été présentée aux acteurs présents : professionnels, Chambre d'agriculture, État et Région Aquitaine.

Développer les circuits courts, relocaliser la transformation de nos productions, accompagner des pratiques respectueuses de l'environnement tout en défendant une agriculture rémunératrice et attractive pour les générations futures sont autant d'enjeux auxquels la Majorité départementale a souhaité répondre en lançant ces États généraux.

Dès 2012, c'est autour de sept nouveaux axes et près de 40 % de nouvelles interventions que s'articulera la politique agricole départementale, répondant aux attentes de la profession et à ses nouveaux enjeux.

Par cette démarche unanimement saluée par les partenaires, les conseillers généraux de gauche montrent là tout leur attachement à un secteur qui fait la richesse et la fierté du département.

Groupe de la Majorité départementale
Tél. : 05 53 69 42 11 - lotetgaronnepourtous@cg47.fr

OPPOSITION

En période de crise, le consensus devrait généralement être de mise dans toutes les structures. Toutes les bonnes volontés devraient être les bienvenues et leurs propositions écoutées. Il y a des objectifs derrière lesquels tout le monde peut se retrouver, même si les cheminements pour parvenir aux résultats diffèrent parfois.

Alors que le Conseil général avait toujours été un espace de débat, le temps est désormais à la fermeture et au dogmatisme. Les échanges sont verrouillés, le dialogue est refusé. Pourtant, le sectarisme n'est jamais le bon choix, surtout lorsque la gravité de la situation imposerait le travail collaboratif et la transparence.

Ainsi, la commission permanente du Conseil général est devenu un simulacre de concertation : les décisions de la gauche départementale sont imposées en catimini dans cette réunion à huis clos. C'est pourquoi, le 2 décembre dernier, nous avons choisi d'exprimer nos remarques par écrit : nous espérons ainsi que la majorité socialiste répondra réellement aux questions posées et assumera publiquement ses choix.

Nous regrettons cependant qu'il soit nécessaire d'en passer par là pour obtenir de la gauche départementale le minimum de respect dû à la démocratie !

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*
Tél. : 05 53 98 52 00 - costes.jeanlouis@gmail.com